

INDEX EGALITE HOMMES FEMMES ANNEE 2024



Indicateur d'écart de rémunération : incalculable

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles :
35 points/35

Augmentation au retour congé maternité : 15 points/15

10 + hautes rémunérations : 5/10

Index : incalculable